



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 2947

Texte de la question

SUPPRESSION DE POSTES DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Lou Marcel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marie-Lou Marcel. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, le service public de l'éducation est gravement menacé. Jeudi prochain, enseignants, personnels, familles et élus exprimeront leur colère dans la rue. Qu'on en juge : il y aura, cette année, 16 000 postes supprimés au niveau national pour 62 000 élèves supplémentaires.

Dans le département de l'Aveyron, dont je suis l'élue, vingt-quatre postes seront supprimés dans le primaire, vingt-trois dans le secondaire, soit un total de quarante-sept postes supprimés alors que l'on comptera deux cents élèves supplémentaires. Voilà une curieuse adaptation des moyens aux besoins. Pour vous, l'équation est inversée : plus d'élèves équivalent à moins de moyens. Au décrochage scolaire et aux sorties du système éducatif sans qualification, vous répondez par la réduction des heures d'accompagnement spécialisé, par la réduction des heures de dédoublement de classe, par la réduction des heures dédiées aux langues vivantes, par celle des heures d'histoire et géographie, auxquelles il faut ajouter la sédentarisation des RASED, le sort des AVS et l'accueil des enfants en situation de handicap. Vous abandonnez le service public de l'éducation. Non seulement vous n'assumez plus vos responsabilités, mais, dans cet hémicycle, vous avez dénigré l'action des régions qui investissent massivement dans les lycées. Pourtant, l'effort d'investissement de la région Midi-Pyrénées est huit fois supérieur à la dotation de l'État, soit 161 millions d'euros investis en moyenne annuelle pour seulement 20 millions de dotation d'État. Autrement dit, le plan de 766 millions d'euros est entièrement tenu par la région. Les chiffres sont là ; les chiffres sont têtus. À l'inefficacité, vous ajoutez la mauvaise foi.

Monsieur le ministre, reviendrez-vous, oui ou non, sur ces suppressions de postes ? Allez-vous, oui ou non, faire de l'Éducation nationale la priorité de ce Gouvernement ?

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative.

M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*. Madame la députée, regardons objectivement les choses : aujourd'hui, partout dans le monde, les grands pays développés, contraints par des problèmes budgétaires et économiques, réduisent massivement le nombre de leurs fonctionnaires. Ces pays les licencient (" *C'est faux !* " sur plusieurs bancs des groupes SRC et GDR), et un certain nombre d'entre eux baissent la rémunération des professeurs.

Madame la députée, le gouvernement de François Fillon n'a pas choisi cette voie. Il a choisi, cette année, d'augmenter le budget de l'éducation nationale de 1,6 % ; il a choisi, cette année, de faire de l'éducation nationale le premier recruteur de France. (*Exclamations sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Jean Mallot et M. Yves Durand. C'est faux !

M. Luc Chatel, *ministre*. Ainsi, en 2011, dix-sept mille personnes seront recrutées ; il s'agit là d'un symbole extrêmement fort pour notre jeunesse.

Mieux encore, le Gouvernement de François Fillon a choisi d'augmenter de manière considérable le traitement de nos enseignants en début de carrière. Les néotitulaires certifiés et agrégés bénéficieront de 10 % d'augmentation, soit 157 euros par mois pour les certifiés et 257 euros pour les agrégés. Vous ne vous étiez pas

autorisés cette marge de manoeuvre.

M. Patrick Lemasle. Et les 16 000 postes supprimés !

M. Luc Chatel, *ministre*. Madame la députée, nous avons choisi de rompre avec des années de pratiques consistant à vouloir faire toujours plus sans jamais s'attaquer à la qualité de l'enseignement et à la capacité de traiter les problèmes de terrain. Nous avons engagé ce combat, et l'éducation demeure, plus que jamais, une priorité de ce Gouvernement. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Lou Marcel](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2947

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 9 février 2011